



Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Joseph-Henrico

Date: (Mai 2019).

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le **2019-05-06**. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école et la version intégrale se trouve sur notre site Internet au



Marcel Bédard, directeur

Actions réalisées en 2018-2019 :

- Rencontres avec les élèves (septembre, janvier et en mars) pour les règles de la cour d'école et intimidation.
- Instauration d'un système positif pour les élèves qui respectent le code de vie, mensuellement.
- Ateliers sur les habiletés sociales.
- Semaine de la persévérance scolaire (6 au 10 février).
- Gang de choix au 3^e cycle.
- Engagement de deux TES à 100% (plus de surveillance active et bienveillante)
- Zones de surveillance mieux délimitées pour une meilleure surveillance active

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Impacts de nos actions :

- Relations plus positives entre les élèves.
- Une diminution des situations avec violence physique (60 %) et verbale (67 %).
- Une diminution de billets d'informations envoyés aux parents (64 %).
- Un plus grand respect des règles du code de vie.
- Les élèves se sentent en confiance pour en parler.
- Les élèves sont plus respectueux les uns envers les autres.
- Les élèves sont davantage à la recherche de l'aide de l'adulte pour un autre élève.

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Actions prévues pour 2019-2020 :

- Formation du programme « **Vers le Pacifique** » pour tout le personnel (26 août).
- Formation du programme « **Vers le Pacifique** » offerte aux membres du SDG et du SSD en août.
- Sensibilisation sur l'intimidation faite par un agent sociocommunautaire aux élèves du 2^e et 3^e cycles. (novembre)
- Semaine de sensibilisation de l'intimidation. (novembre) - (concours, animation, activités, ...)
- Trois rencontres seront planifiées avec le comité.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.



Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).